

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-1/03

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : CAPARROY Bertrand

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BERNHEIM Gérard

OBJET : Aménagement et services numériques. Budget 2011.

Le domaine d'intervention "aménagement et services numériques" comprend trois actions : le développement des services et usages, le développement du réseau et les études liées à l'aménagement numérique. La poursuite du déploiement de la fibre optique sur le territoire seine-et-marnais, la mise en oeuvre du schéma de développement des services et usages numériques et l'évolution du portail internet sont les principales opérations proposées au BP 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2011 des opérations suivantes :

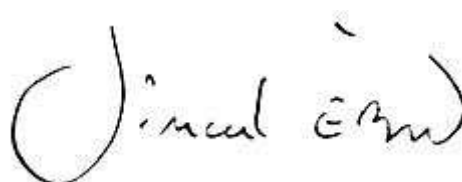
Domaine(s) d'intervention	Action(s)	Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Aménagement et services numériques	Développement des services et usages	Evolution du portail internet graphique fonctionnel	230 000
Aménagement et services numériques	Développement des services et usages	Schéma de développement des services et usages numériques	150 000
Aménagement et services numériques	Développement du réseau	Extension réseau fibre optique (CPRD)	6 000 000
Aménagement et services numériques	Développement du réseau	Subvention d'équipement complémentaire Sem@for	380 000

Article 2 : d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2011 des opérations suivantes :

Domaine(s) d'intervention	Action(s)	Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Aménagement et services numériques	Développement du réseau	Assistance MO syndicat mixte	200 000

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ